



Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer



Institut de Sécurité Maritime Interrégional

DRONE CENTER

TELEPILOTAGE DE DRONE CIVIL



WWW.ISMI-CI.COM

1 OBJECTIFS

1.1 Objectif général

L'objectif principal visé par ce stage est de renforcer les capacités du personnel des administrations civiles de l'action de l'Etat en mer et les acteurs économiques sur le télépilotage du drone conformément aux exigences légales, techniques et opérationnelles.

1.2 Objectifs spécifiques

Spécifiquement, le stage vise à :

- Comprendre les principes fondamentaux de base du fonctionnement des drones et de leurs composants
- Maîtriser la réglementation applicable au pilotage de drones civils
- Préparer et planifier une mission de vol
- Piloter un drone en conditions normales et dégradées (théorie et pratique)
- Appliquer les règles de sécurité, de sûreté et de gestion des risques
- Exploiter les données issues des vols (images, vidéos, relevés)
- Réagir efficacement aux incidents et situations d'urgence

2 RESULTATS ATTENDUS

A la fin du stage, les auditeurs seront capables de :

- Maîtriser le fonctionnement des drones ;
- Maîtriser les exigences réglementaires liées à l'utilisation du drone
- Effectuer des vols professionnels sécurisés ;
- Réduire les risques d'accidents et d'incidents liés à l'usage des drones
- Utiliser de façon professionnelle et responsable des drones civils



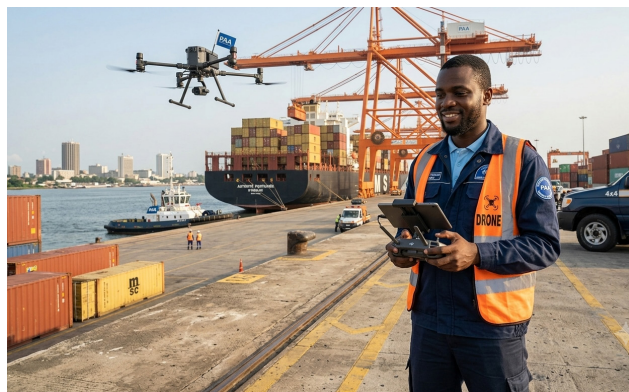
3 METHODE DE DIFFUSION – LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Les enseignements seront dispensés en présentiel à travers des cours théoriques et pratiques.

Une évaluation est prévue à la fin de chaque stage. Les enseignements seront conduits exclusivement en français.

4 CONTENU PEDAGOGIQUE

Ce programme est mis en œuvre conformément aux dispositions du Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif aux licences du personnel aéronautique (RACI 2000) et aux aéronefs civils pilotés (RACI 3009).



4.1 Modules de formation théorique

- Droit aérien
- Spécificité du système d'aéronefs télé piloté
- Réglementation de la circulation aérienne intéressant les RPA
- Navigation aérienne
- Radionavigation
- Instrumentation
- Connaissances générales des aéronefs
- Connaissances générales des aéronefs télé pilotés
- Performances - Préparation et Suivi du vol
- Performance humaine
- Communication
- Météorologie aéronautique
- Procédures opérationnelles

4.2 Modules de formation pratique

- Basiques sur l'aéronef télépiloté
- Préparation de la mission
- Préparation de la machine
- Briefing, debriefing
- Vol en situation normale

5 EXPERTS FORMATEURS

Des experts nationaux et internationaux seront invités à animer ces formations.

6 PUBLIC CIBLE

- Administrations civiles de l'Action de l'Etat en Mer
- Professionnels du secteur maritime, portuaire, agricole, environnemental, minier et du BTP
- Géomètre, topographe, ingénieur, technicien
- Étudiant, entrepreneur, journaliste

7 CONDITIONS À REMPLIR

- Avoir un niveau minimum correspondant à la classe de première de l'enseignement général ou équivalent ;
- Avoir 18 ans révolus ;
- Justifier d'un casier judiciaire vierge (indiquant la bonne moralité du stagiaire).

8 CERTIFICATION

8.1 Test de fin de stage

Une épreuve théorique et pratique sera organisée en fin de stage en vue de vérifier les compétences acquises par le stagiaire. Le stagiaire qui satisfait les conditions de réussite aux épreuves se verra délivrer une attestation de formation qui lui permettra d'obtenir auprès de l'Autorité Nationale de l'Aviation civile de Côte d'Ivoire une licence de télépilote de drones.

9 LIEU

Drone Center de l'Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI) de l'Académie des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM).

10 COÛT DE LA FORMATION

HUIT CENT MILLE FRANCS CFA (800.000 FCFA)

11 DURÉE DE LA FORMATION

La formation s'étend sur dix (10) jours.

12 PÉRIODE

Du 19 au 30 Octobre 2026

Du 02 au 13 Novembre 2026

13 MODALITÉ D'INSCRIPTION

- Délai d'inscription: 15 septembre 2026
- Droits d'inscription : 800.000 fr (10 jours)
- Les droits d'inscription couvrent les frais pédagogiques et les frais de restauration à l'ISMI.
- Les frais de transport, de visas et de séjour à Abidjan restent à la charge du stagiaire.

INSCRIVEZ - VOUS SUR

www.ismi-ci.com/formations-qualifiantes OU Scannez le QR-Code ci-dessous pour accéder au formulaire d'inscription en ligne.





ISMI

Institut de Sécurité Maritime Interrégional

Institut de Sécurité Maritime Interrégional ISMI/ARSTM,
Yopougon-Niangon ,Abidjan
B.P. V 158 Abidjan, République de Côte d'Ivoire
Telephone: (225) 27.35.98.54.20 – Cel: 07.69.52.18.71

<http://www.ismi-ci.com/www.arstm.net>
Institut de Sécurité Maritime Interrégional-ISMI
